

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES COUSERANS-PYRENEES  
Jeudi 10 janvier 2019**

**Présents** : Daniel ARTAUD, Nathalie AURIAC, Simon BAVARD, Frédéric BONNEL, Jean BOUSSION, Ginette BUSCA, Gérard CAMBUS, Alain CAU, Monique CHARLES, René CLASTRES, Patricia DANDURAND, Jean-Claude DEGA, André DESCOINS, Jocelyne FERT, Michel ICART, Patrick LAFFONT, Jean-Jacques MERIC, Alain METGE, Nadine NENY, Maryse PERIGAUD, Denis PUECH, Alain SERVAT, Patrick TIMBART, André VIDAL, Jean-Noël VIGNEAU.

**Excusés** : Alain BARI, Geneviève OSMOND, Gérald ROVIRA,

**Procurations** : Magalie BERNERE à Jean-Jacques MERIC, Christiane BONTE à Jean-Noël VIGNEAU, Marie-Christine SOULA à André VIDAL, Christine TEQUI à Alain SERVAT,

**Secrétaire de séance : André DESCOINS**

---

**Ordre du jour**

- Validation du procès-verbal des Bureaux Communautaires du 29 novembre et 10 décembre 2018

**Rapport synthétique de la production des « Commissions »**

- **Dossier soumis à délibération du bureau**

**Service Culture**

- Mise au pilon de fonds documentaires (rapport n°1)

**Service des Eaux**

- Convention relative à l'entretien du poste de pompage des eaux usées du Pré Commun à Caumont (rapport n°2)

**Service Finances**

- Gratuité Forfaits Ski Saison pour les enfants de 5 à 17 ans inclus, scolarisés ou non, en situation de handicap, habitant sur le territoire de la CCCP (rapport n°3)

- **Questions diverses**
- 

Le Président ouvre la séance à 18H20

M. le Président propose un moment de recueillement à la mémoire d'André Rouch, conseiller communautaire, Maire d'Alzen, Président du PNR, Conseiller Départemental décédé brutalement ;  
M. le Président demande aux Membres du Bureau de bien vouloir observer une minute de silence.

M. le Président présente ses excuses pour l'envoi tardif des rapports inscrits à l'ordre du jour ; le Bureau prévu normalement le 17 janvier a été avancé pour des raisons d'indisponibilités. Il demande aux membres du Bureau de l'autoriser à présenter les rapports en laissant le temps nécessaire pour leur lecture avant de commencer les débats.

- **Les Membres du Bureau acceptent à l'unanimité, que la séance se tienne normalement.**

**Validation des PV des Bureaux du 29 novembre et du 10 décembre 2018**

Le Président demande s'il y a des observations sur le PV du Bureau du 29 novembre 2018.

**Le PV est validé, sans remarque, à l'unanimité (29 voix).**

Le Président demande s'il y a des observations sur le PV du Bureau du 10 décembre 2018.

Mme Jocelyne Fert souligne que la réponse au questionnement sur la compétence communautaire relative aux « Relais d'Information Jeunesse et Point Information Jeunesse » a été clairement énoncée par la Préfecture dans l'arrêté du 20 décembre 2018 portant nouveaux statuts à compter du 1<sup>er</sup>/01/2019 « Petite Enfance, Enfance, **Jeunesse** communautaires ».

**Le PV est validé à l'unanimité (29 voix).**

- **DOSSIERS SOUMIS A DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

### **Culture Patrimoine**

- **Mise au pilon de fonds documentaires**

M. Denis Puech, Vice-Président en charge de la Culture, présente le rapport.

Après consultation des membres de la Commission Culture Patrimoine réunis le 11 décembre 2018, il est proposé de mettre au pilon des documents faisant partie du fonds appartenant à la CCCP et géré par le réseau de lecture publique. Les collections des médiathèques répondent à une logique de développement et de renouvellement. Les bibliothécaires procèdent ainsi à un « désherbage » des collections. Les documents concernés sont soit abîmés soit obsolètes soit peu attractifs. Le nombre de documents concernés est de 990 et le montant est estimé à 4 950 €. L'élimination est soit physique, soit fait l'objet de dons à des associations ou organismes.

Mme Jocelyne Fert souligne qu'il est aussi possible de déposer les documents concernés, même plastifiés, auprès de la Papeterie d'Engomer qui recycle le papier.

M. le Président invite les Membres du Bureau à délibérer s'il n'y a pas d'autres remarques.

➤ **Vote**            **pour : 29**            **contre : 0**            **abstention : 0**

### **Service des Eaux**

- **Convention relative à l'entretien du poste de pompage des eaux usées du Pré Commun à Caumont**

M. Jean Bousson, Vice-Président en charge de la commission développement Durable, présente le dossier.

Il précise que la commune de Caumont possède un poste de pompage qui permet le raccordement des eaux usées des vestiaires et locaux situés au centre du Pré commun, en propriété privée de la commune. Ce poste de pompage, comparable à un poste de pompage privé avant le raccordement au réseau d'eaux usées public ne fait pas partie des installations publiques gérées par le service des Eaux du Couserans. La commune souhaite que la CCCP réalise l'entretien de ce poste de pompage. La convention a pour objectif de fixer le détail de l'entretien moyennant un coût pour Caumont de 420 € Ht.

M. le Président invite les Membres du Bureau à délibérer s'il n'y a pas de question.

➤ **Vote**            **pour : 29**            **contre : 0**            **abstention : 0**

### **Service Finances**

- **Gratuité Forfaits Ski Saison et Journalier pour les enfants de 5 à 17 ans inclus, en situation de handicap, habitant sur le territoire de la CCCP**

M. Alain Servat présente le rapport.

La CCCP prendra à sa charge le montant des forfaits ski vendus pour les enfants en situation de handicap. L'assurance étant en option, celle-ci restera à la charge de la famille.

M. le Président invite les Membres du Bureau à délibérer avec l'amendement proposé s'il n'y a pas de question.

➤ **Vote**                    **pour : 29**                    **contre : 0**                    **abstention : 0**

- **QUESTIONS DIVERSES**

**Travaux Camping d'Audinac**

Des travaux doivent être réalisés sur la piscine du Camping d'Audinac avant sa réouverture au 1<sup>er</sup>/06/2019. Un dossier de demande de DETR a été déposé pour ces travaux.

**Temps péri-scolaire temps cantine**

Le cadre des temps péri-scolaire et cantine sur l'ensemble du Couserans à compter du 1<sup>er</sup>/01/2019 est présenté

**SMDEA**

M. Le Président rappelle la délibération du SMDEA en date du 24/09/2018 concernant la gestion de l'eau et de l'assainissement adressée à la CCCP sur les modalités de financements des investissements appliquées au Couserans.

Le Président communique au Bureau les éléments dont il dispose sur le dossier.

**Bilan luge Guzet**

M. le Président rappelle que la luge a pu fonctionner du 22/12 au 6/01/2019 de 11h30 à 16h30 en raison du non enneigement de la station. 2786 tickets ont été vendus sur la période, une moyenne de plus de 200 descentes/jour avec un chiffre d'affaires de 27 220€.

**Bulletin d'information et problématique de distribution avec la Poste**

M. le Président rappelle que la CCCP a passé un contrat de distribution avec la poste moyennant un coût de 3 000€, pour distribuer les 13 000 bulletins d'information de la CCCP dans toutes les boîtes aux lettres du Couserans y compris celles comportant la mention « stop pub ». Force est de constater que le contrat n'a pas été respecté après vérification faite auprès des mairies par le directeur de la communication. La Poste devra rendre des comptes sur les dysfonctionnements de ce contrat. Il semblerait que moins de la moitié des Couserannais ait reçu le bulletin.

**Invitation du Rugby Sporting Club**

M. le Président rappelle aux membres du Bureau que le Sporting invite tous les maires du Couserans aux matchs qui se dérouleront le dimanche 13 janvier et à la collation qui suivra.

M. le Président souhaite aux Membres du Bureau une bonne année ainsi qu'à la CCCP.

**La séance est levée à 19h30**